



NTC • CNS

NATIONAL TRAILS COALITION COALITION NATIONALE SUR LES SENTIERS

Date : Le 19 octobre 2009

N° 1

BULLETIN DE LA COALITION NATIONALE SUR LES SENTIERS



Voici notre premier bulletin de nouvelles officiel et nous espérons que plusieurs autres suivront. La Coalition nationale sur les sentiers existe depuis deux ans et a été nommée pour superviser la distribution d'un financement de 25 millions de dollars aux groupes de sentiers à travers le Canada. Son action s'inscrit dans le cadre du Plan d'action économique mis en oeuvre par le gouvernement fédéral pour aider à construire

l'infrastructure à travers le Canada dans le but de créer des emplois et de renforcer nos collectivités. Les sentiers du Canada sont au coeur de nos collectivités. Ce sont des lieux de rencontre, des zones de grande importance historique et des zones vertes à explorer et à découvrir. Des gens de tous les milieux utilisent les sentiers canadiens. Nos sentiers d'aujourd'hui sont des résurrections des moments de notre passé. Les gens de partout à travers le monde peuvent visiter le sentier Discovery Claim du Yukon et réfléchir sur les moments importants de la ruée vers l'or du Klondike ou se rendre au Québec et en Ontario et suivre les routes que les soldats ont suivies durant la guerre de 1812. Notre beau pays était jadis relié par les chemins de fer et maintenant, des organisations de tous les coins du pays utilisent ces structures abandonnées pour établir les sentiers de l'indépendance et de la prospérité qui nous relie une fois de plus.





BIENVENUE À LA CNS

L'objectif de la Coalition nationale sur les sentiers (CNS) est de faciliter la communication, la compréhension et la coopération entre les groupes et les personnes ayant un intérêt pour les sentiers du Canada et de promouvoir le développement et l'utilisation avisée des sentiers pour en faire bénéficier les Canadiens et les visiteurs. La CNS est la désignation commerciale pour la coalition des organisations de sentiers du Canada, est une organisation sans but lucratif constituée sous le régime de la loi fédérale et dont les membres sont la Fédération canadienne des sentiers (FCS), le Conseil canadien des organismes de motoneige (CCOM) et le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR). Nous avons été fondés en 2007 selon le principe que l'approche coopérative et l'appui au niveau national faciliteraient la construction des sentiers et des activités de réfection et bénéficieraient à la viabilité à long terme de toutes les formes d'activités basées sur les sentiers tout en stimulant l'activité économique et le développement dans les collectivités à travers le pays.

PROFIL DE PROJET

UNE MONTAGNE DE DÉCHETS, UN TRÉSOR POUR UNE FEMME BRILLANTE



Laura Barkhouse, coordinatrice des sentiers et grands espaces pour la Municipalité du district de Lunenburg, parcourait la région à la recherche d'un endroit pour tenir une école de conduite de VTT. C'est ainsi qu'elle remarqua un énorme tas de bardeaux d'asphalte mis au rebut. La question qu'elle se posa immédiatement « je me demande si cela pourrait servir de surface à un sentier ? » Et le reste est passé à l'histoire.

Au début de l'été de 2006 jusqu'à la fin de 2007, la Municipalité du district de Lunenburg termina la phase I d'un projet pilote qui évaluait l'utilisation de produits créés par les bardeaux d'asphalte de rebut mélangés à un agrégat (ASA) en deux

rapports de 25:75 et 50:50 (agrégat : asphalte) comme source de matériau pour le resurfaçage des sentiers.

Trois sections de sentier (de 500 mètres chacune), situées dans les régions de Maitland (Sentier Adventure), Wileville (Sentier Bull Run) et Mahone Bay (Sentier Dynamite) ont été resurfacées avec deux mélanges de matériau ASA. Pour préparer chaque sentier pour la pose du produit ASA, la surface existante fut d'abord nivelée et compactée. Le matériau ASA fut appliqué sur une largeur moyenne de 3,5 mètres, à une épaisseur d'environ 15 cm et compacté en utilisant un rouleau à tambour vibrant. Inspec-Sol a fourni les services de contrôle de la qualité et vérifié la compaction du matériau à l'aide d'un nucléodensimètre.

Des échantillonnages de sol et d'eau souterraine furent prélevés des sites d'essai avant la pose du produit ASA pour établir une ligne de base environnementale. Des échantillonnages subséquents ont été prélevés et testés dans les 3, 6 et 12 mois qui suivirent la construction et furent comparés à la ligne de base. Les échantillons obtenus incluaient deux échantillons de sol et un échantillon d'eau souterraine recueillis à chaque site, soit un total de 27 échantillons.

Dans l'ensemble, le produit ASA comme surface de sentier a fourni une alternative novatrice qui aborde les trois critères de base au niveau des impacts sociaux, environnementaux et économiques. Le produit s'est avéré durable, plus doux et plus acceptable pour les personnes ayant un handicap moteur (incluant les fauteuils roulants) et a été préféré par les utilisateurs de sentiers comme matériau de finition de surface de sentier.

Par ailleurs, cela fournit une excellente occasion de réutiliser les déchets, d'accroître la sécurité et la durée utile du sentier, d'augmenter la valeur récréative des sentiers de la collectivité, et de réduire considérablement les problèmes de poussière chroniques existant présentement.



Il existe un effort considérable pour aider à prévenir que ce type de produit de construction et de démolition ne vienne s'accumuler dans nos sites d'enfouissement. Comme ce produit est présentement mis en réserve et stocké, il fournit une excellente occasion pour les groupes de sentiers d'établir un partenariat avec l'industrie et le gouvernement dans la recherche d'utilisation novatrice pour ce matériau.

La phase II évaluera les risques écologiques possibles pour les régions adjacentes. La phase II évaluera aussi les risques possibles pour l'eau souterraine dans des conditions différentes de celles qui étaient présentes pour la phase I. Des conditions différentes pourraient inclure de hauts niveaux d'eau souterraine et différentes conditions de sous-sol.

La phase II commencera par une étude de bureau pour sélectionner les sites d'essais initiaux qui fourniront les conditions d'essais différentes de celles de la phase I. Le processus de sélection fera l'étude des divers paramètres.

Cette phase II du projet donnera lieu à l'établissement d'un partenariat entre la Municipalité du district de Lunenburg et la Municipalité de Chester ainsi que six groupes de sentiers communautaires. Cela aidera à s'assurer que les ressources nécessaires soient fournies au projet, comme la disponibilité du bardeau, les sites d'essais les mieux adaptés, l'administration du projet et d'autres éléments additionnels.

La phase I de ce projet "fait en Nouvelle-Écosse" a déjà engendré de l'intérêt au niveau régional, provincial, national et international.

Continuer de l'avant et étendre ce projet original est la prochaine étape logique pour aider à s'assurer que des résultats d'essais plus définitifs permettront à la province d'atteindre ces buts énoncés de gestion des matières solides de façon appropriée et en temps opportun.



